

Amiens, le 3 janvier 2018

Communiqué de presse

Bilan du passage de la tempête Éléanor le 3 janvier 2018 dans la Somme

Philippe DE MESTER, préfet de la Somme fait part de sa profonde gratitude aux forces de l'ordre, sapeurs-pompiers et mairies pour leur engagement durant la nuit et la journée du 3 janvier qui a vu le passage de la tempête « Éléanor » notamment dans la Somme .

Les sapeurs pompiers ont effectué 141 interventions liées à cette tempête et les gendarmes 17. Ces opérations ont mobilisé 95 sapeurs-pompiers et 40 gendarmes.

Au niveau des dégâts, on dénombre 34 arbres abattus, 12 câbles électriques tombés sur la voie publique et 6 toitures envolées.

2500 foyers ont subi des coupures d'électricité, actuellement seuls 50 n'ont pas été rétablis. Enedis s'est engagé à les rétablir pour minuit au plus tard, au besoin par l'installation de groupes électrogènes.

Grâce à la très forte présence des forces de l'ordre, des secours et des personnels communaux, les principaux accès à la mer et aux plages ont été fermés. Les reconnaissances préalables aux marées hautes ont permis aux pompiers de récupérer 3 kite-surfeurs et 1 véliplanchiste au Crotoy et 10 promeneurs imprudents en Baie d'Authie.

Cette tempête doit se poursuivre durant la nuit et demain jeudi 4 janvier et même si le vent faiblit, la Somme reste en vigilance orange « vague submersion ». Les services restent mobilisés pour prêter assistance et secours à la population.

Le préfet rappelle que ce n'est pas un spectacle et qu'il convient d'être prudent en évitant de se rendre en bord de mer.